

Pierres dressées

Symboles du pouvoir de la préhistoire



Par Caroline Brunetti

Interroger des vestiges archéologiques en tant que révélateurs d'une quelconque forme de pouvoir n'est guère chose aisée, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de populations qui n'ont pas laissé de traces écrites. De plus, à l'inverse de nos sociétés occidentales actuelles, où les pouvoirs religieux et politiques ont été clairement séparés depuis le siècle des Lumières, ceux-ci se trouvaient très fréquemment regroupés, durant l'Antiquité, dans les mains de la classe dirigeante ou souveraine.

Si l'on considère les populations préhistoriques, l'évocation du pouvoir renvoie intuitivement au mégalithisme, expression monumentale de sociétés dont les archéologues tentent de restituer l'organisation en interprétant les vestiges qu'elles ont laissés, tout en s'appuyant sur les acquis d'autres disciplines, telle l'ethnologie ou l'anthropologie.

La ville de Sion (VS) offre un champ d'étude particulièrement intéressant pour notre propos avec d'une part l'alignement de menhirs découverts au chemin des Collines et, d'autre part, le fameux site du Petit-Chasseur rendu célèbre par ses dolmens et surtout par la mise au jour de stèles gravées anthropomorphes au début des années soixante.

Des menhirs...

C'est à proximité d'une nécropole néolithique qu'a été découvert en 1964 un alignement discontinu de neuf menhirs encore dressés dans leur position originelle et deux

couchés. Répartis sur 28 mètres de longueur selon un axe NE-SO (fig. 2), on situe la mise en place de cette « installation », vers 4500–4000 av. J.-C. Ces dalles taillées, dont la plus grande atteint 4 mètres de hauteur pour une largeur de 1,90 mètres et une épaisseur de 0,70 mètres, ont des dimensions et des formes diverses. Six d'entre elles sont gravées ou bouchardées et l'on distingue notamment la représentation d'une hache emmanchée, d'au moins deux orants (personnages schématiques aux bras levés), ainsi que des figurations anthropomorphes indéterminées.

La signification de ces pierres dressées reste difficile à établir. L'association menhirs/nécropole, mise en évidence à Sion, renvoie à plusieurs schémas interprétatifs. Les commanditaires de ces mégalithes sont probablement à chercher du côté des inhumés et de leur famille. Outre l'hypothèse, sans doute un peu réductrice, qui ferait de ces menhirs la parure ornementale d'un lieu de culte dédié aux morts, ces vestiges té-

Violation du dolmen MVI et réaménagement de la sépulture par les Campaniformes. On remplace les stèles, on vide la chambre funéraire de ses occupants, dont une partie des ossements (crânes) sont soigneusement disposés le long du podium en pierres sèches.

Fig. 2:
L'alignement de
menhirs découverts
en 1964 au chemin
des Collines.



Fig. 3:
L'imposant menhir
MXII, où pas moins de
120 individus ont été
successivement enterrés,
visible in situ à l'av. du
Petit-Chasseur à Sion.

Fig. 4:
La salle des stèles à
l'ancien musée cantonal
d'archéologie du Valais.



moignent indirectement de l'existence d'un pouvoir à même de mettre à disposition les ressources nécessaires à leur réalisation et à leur érection.

Quant à la question de savoir ce que représentent ces mégalithes, la réponse n'est pas univoque au sein des chercheurs préoccupés par le sujet. Ces monuments pourraient avoir été érigés en l'honneur d'un ou de plusieurs individus (dans ce cas on parlera de clan), ou dans une optique « religieuse », soit pour s'attacher favorablement une/des divinités ou autres esprits protecteurs. Ils peuvent également avoir servi à délimiter un espace symbolique en structurant cet espace funéraire.

... aux dolmens

A quelques 500 mètres plus à l'ouest, on érigea un millénaire plus tard environ la nécropole dolménique du Petit-Chasseur, dont une douzaine de monuments ont été découverts à ce jour. Ce cimetière se distingue par une longévité particulièrement importante puisqu'elle a fait l'objet de reconstructions et de remaniements sur plus de 10 siècles, soit du Néolithique final au début de l'âge du Bronze ancien (3000–2000 av. J.-C.).

L'architecture des premiers dolmens, très élaborée, comprend un coffre funéraire constitué de grandes dalles posées de chant, dont la stabilité était assurée par deux an-

tennes situées à l'avant du monument. L'ensemble est entouré par un imposant podium triangulaire en pierres sèches délimité par des murets soigneusement appareillés (fig. 3). On pouvait accéder au caveau par une ouverture aménagée dans l'une des grandes dalles latérales qui était fermée par un astucieux système de pierre pivotante. Ces chambres sépulcrales ont recueilli successivement jusqu'à une centaine d'individus. Le dolmen était ainsi périodiquement rouvert pour y déposer un nouveau défunt. Les analyses anthropologiques réalisées sur le matériel osseux témoignent que l'ensemble de la population n'était pas représentée, mais que seule une partie a été sélectionnée pour y être enterrée.¹

L'aspect monumental de ces constructions devait être encore renforcé par la présence, à l'avant du podium, des grandes stèles anthropomorphes qui ont fait la réputation du site du Petit-Chasseur (fig. 4).

On observe une nette césure dans l'histoire de la nécropole qui pourrait correspondre à l'arrivée d'une nouvelle population, les Campaniformes vers 2500–2300 av. J.-C. Ce changement se matérialise par des monuments plus modestes, dépourvus

de podium triangulaire et l'apparition d'un nouveau style de stèle. Sans entrer dans les détails, fort bien documentés dans la littérature scientifique et très clairement synthétisés par le schéma de Pierre Corboud (fig. 5), on résumera ainsi ces différences:

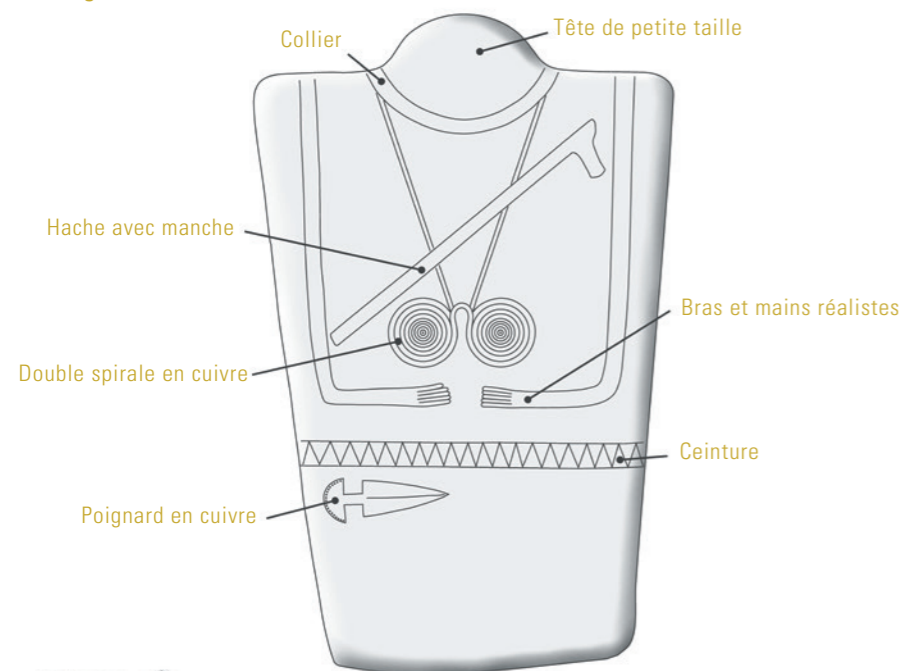
- Les représentations datées de la première phase du Néolithique final sont plus simples, on y observe les bras esquissés, avant-bras repliés à angle droit, prolongés par les mains reposant sur l'abdomen. Un simple bandeau gravé horizontal figure une ceinture, les parures se résument à un pendentif à double spirale et les armes à des haches ou poignards de type Remedello (fig. 6).
- Les effigies du 2^e style, soit de la phase campaniforme, se distinguent par une ornementation plus élaborée, particulièrement au niveau de la représentation relativement complexe des vêtements et accessoires, les mains en revanche sont figurées de façon plus schématique. Au niveau des armes, on note l'apparition de l'arc et des poignards insérés dans leur fourreau (fig. 7).

L'interprétation de ces stèles et de leur fonction n'est guère aisée. En suivant les canons du genre, la présence d'armes renverrait à des représentations masculines, largement majoritaires, puisque seules quatre à cinq

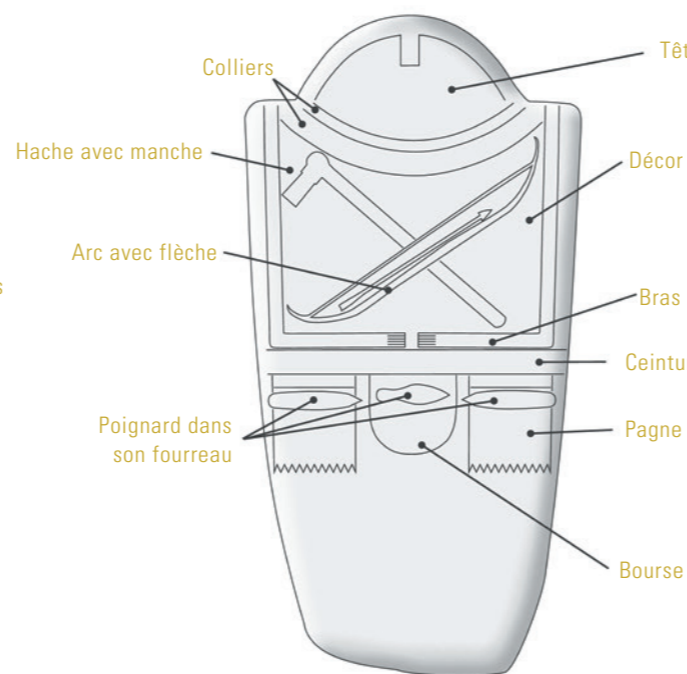
¹ Voir à ce sujet Alain Gallay. « Quelles interrogations pour les études mégalithiques » in: C. Jeunesse, P. Le Roux, B. Boulestin (éds.). *Mégalithisme vivants et passés: approches croisées*. Oxford 2016, pp. 19-56.

Fig. 5:
Schémas récapitulatifs
présentant les deux types
de stèles découvertes au
Petit-Chasseur.

**Type A (3000 à 2500 avant J.-C.)
Personnage masculin**



**Type B (2500 à 2200 avant J.-C.)
Personnage masculin**



Personnage féminin

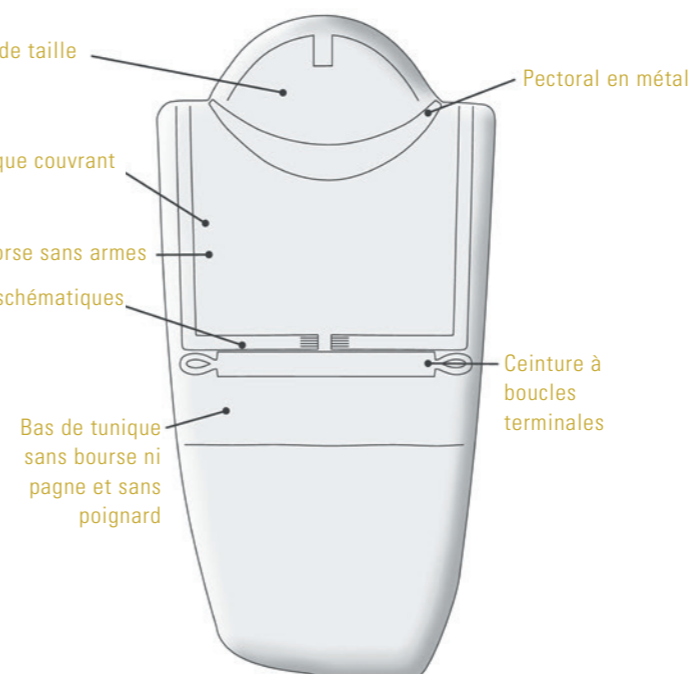


Fig. 6:
Stèle du type ancien
(A), vers 3000–2500 av.
J.-C., haut.: 2,5 m. Parure
et arme: pendentif en
double-spirale et poignard
d'Italie du nord; dessin-
frottage.

stèles du 2^e style en sont dépourvues et seraient donc féminines. Quant au rang ou au statut du personnage représenté, il ne se laisse pas immédiatement déduire du choix des parures ou autres éléments décoratifs gravés. Toutefois la précision apportée à leur réalisation, notamment au niveau du détail de l'ornementation des vêtements, a été retenue comme un argument en faveur de représentations humaines, plutôt que divines. Par-delà, leur caractère ostentatoire, le soin accordé au détail et le temps dévolu à leur réalisation, estimé à deux mois, pourraient signifier que les individus représentés avaient un statut social élevé au sein de leur communauté. La suite du raisonnement repose sur l'histoire même de ces stèles, à savoir qu'elles sont dans un premier temps érigées à l'avant d'une tombe collective, avant d'être arrachées, retaillées voire brisées, afin d'être réutilisées comme matériau de construction pour de nouveaux caveaux funéraires (fig. 1). Ce changement d'état reflète à n'en pas douter le changement de

statut des personnages représentés. Alain Gallay a développé trois hypothèses relatives à l'histoire de ces stèles, illustrées par Pierre Corboud (fig. 8), selon lesquelles:

1. Suite au décès d'un personnage important, on érige une stèle afin de rappeler sa mémoire et le pouvoir qu'il détenait sur son groupe sociétal. Le retrait de son effigie lithique témoigne de la perte de ce pouvoir.
2. L'érection de la stèle est à mettre en lien avec l'accès au pouvoir du personnage représenté de son vivant. Suite à la perte de ce pouvoir (mort sociale), on «démantèle» sa représentation.
3. Reprend la 1^{ère} partie de la deuxième hypothèse, mais lie le retrait de son effigie à la mort «physique» de l'individu.

Conclusion

Au terme de ce bref aperçu dédié aux pierres dressées de la préhistoire séduoise, il apparaît que les interprétations quant aux commanditaires, à la nature des représen-

tations et à leur(s) fonction(s) sont encore nombreuses et qu'il convient de rester prudent car, comme le souligne Alain Galay, «les analyses sur les relations entre mégalithisme et types de société n'en sont qu'à un stade embryonnaire.»² Ce constat est toutefois motivant car il augure de probables avancées de la recherche au fil des nouvelles découvertes et des progrès technologiques.

L'expression du pouvoir connaît de nombreuses déclinaisons au fil de l'histoire. En restant dans le domaine funéraire, on mentionnera, à titres d'exemples, les imposantes sépultures sous tumuli de l'âge du Bronze (entre 1600 et 1300–1200 av. J.-C. env.) et du 1^{er} âge du Fer (du 9^e au 6^e s. av. J.-C.), les mausolées de notables romains, dont ceux d'en Chaplix près d'Avenches (VD) qui atteignent plus de 20 mètres de hauteur ou autres caveaux et cryptes, telle celle de Saint Théodule à Sion qui remonte au 8^e siècle de notre ère.

² Destins des mégalithes vaudois, p. 6.

Fig. 7:
Stèle du style récent (B),
vers 2500–2200 av. J.-C.,
haut.: 1,58 m. Parures et
arme: collier en perles,
arc avec une flèche et
ceinture.

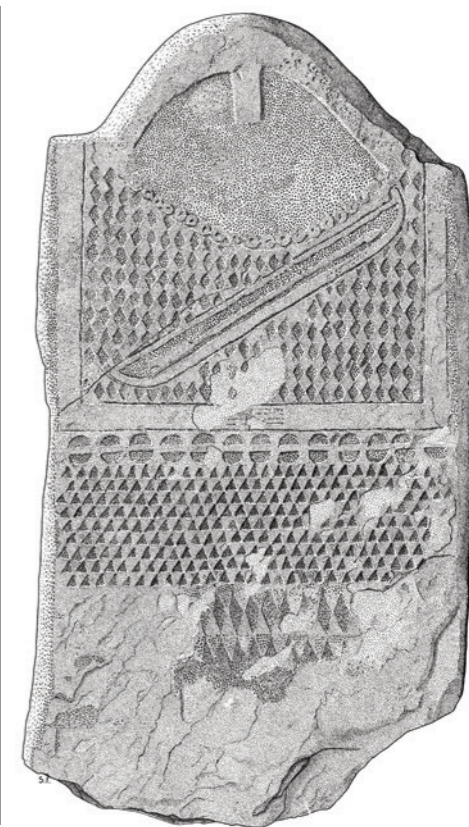
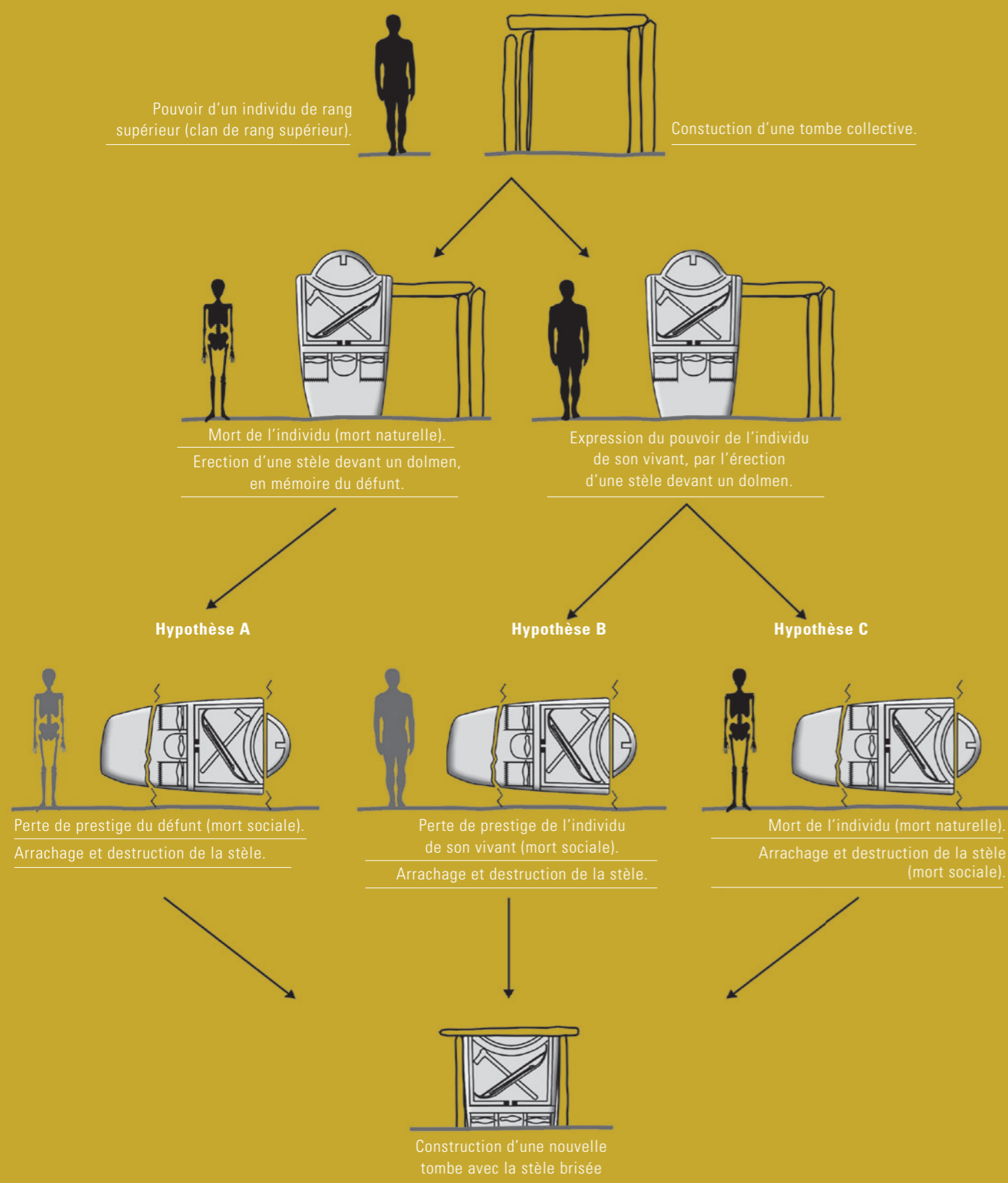


Fig. 8:
Scénarios rétrospectifs
de la «vie» d'une stèle



L'expression du pouvoir est en revanche moins explicite dans le bâti des civilisations pré- et protohistoriques. Il faut en effet attendre la fin de l'âge du Fer (dès le 2^e s. av. J.-C.), pour qu'elle transparaisse sur l'ensemble du territoire celtique avec la construction d'imposantes fortifications. Seul élément monumental d'une architecture en terre et bois, la fonction défensive de ces ouvrages aurait été oblitérée par leurs rôles ostentatoire et symbolique.

Pour l'Antiquité, on s'inclinera devant le tour de force de l'Empire romain qui a réussi à rendre inconsciemment manifeste sa mainmise politique en faisant de ses principales villes de véritables petites vitrines de l'Urbs. La capitale du Valais romain, le forum Claudii Vallensium, l'actuelle Martigny, ne déroge pas à la règle puisqu'elle dispose de cet appareil monumental constitué notamment d'un forum, de thermes publics et d'un amphithéâtre (fig. 9).

Fig. 9:
Du pain et des jeux:
les combats de reines
de la foire du Valais
rappellent les *venationes*
d'époque romaine.



Au final, on soulignera que le point de convergence de ces ouvrages d'importance réside dans l'existence du pouvoir qui sous-tend à leur réalisation, un pouvoir à même de réunir les moyens (main d'œuvre, matières premières et temps) dévolus à leur exécution. Un constat qui est encore parfaitement d'actualité, et ce quel que soit le régime politique en place.

Pour en savoir plus:

Elena Burri-Wyser (dir.). Destins des mégalithes vaudois. Lutry, *La Possession – Corcelles, Les Quatre menhirs et La Vernette – Concise, En Chenaux et Fin de Lance – Onnens, Praz Berthoud*. fouilles 1984–2012. CAR 159. Lausanne 2016.

Alain Gallay (dir.) et al. Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire. Bisheim (rééd.) 2008.

Alain Gallay. Les sociétés mégalithiques: pouvoir des hommes, mémoire des morts. Le savoir suisse, Histoire, 37. Lausanne 2006.

François Mariéthoz (dir.). Les saisons du Petit-Chasseur. Sedunum Nostrum 14. Berne 2009.

Paul Veyne. Lisibilité des images, propagande et appareil monarchique dans l'Empire romain. *Revue historique* 2002/1, n° 621, pp. 3-30.

François Wiblé. Martigny-la-Romaine, Fondation Pierre Gianadda. Lausanne 2008

Resümee

Betrachtet man vorgeschichtliche Völker, fallen einem zum Stichwort Machtsymbol intuitiv deren megalithische Zeugnisse ein, die monumentaler Ausdruck ihrer Gemeinschaften sind. Die Stadt Sitten (VS) bietet hierfür besonders interessantes Anschauungsmaterial. Einerseits gibt es eine Reihe von Menhiren, die beim Chemin des Collines entdeckt wurde, andererseits die berühmte Fundstätte von Petit-Chasseur mit ihren Dolmen und ihren anthropomorphen, behauenen Stelen.

Im Jahr 1964 wurde eine Steinreihe von neun Menhiren noch in ihrer ursprünglichen Anordnung entdeckt. Die Anlage dieser «Installation» mit einer Länge von 28 m wird in die Zeit um 4500–4000 v. Chr. datiert. Die behauenen Blöcke, der grösste hat eine Höhe von 4 m, ist 1,90 m breit und 0,70 m dick, haben unterschiedliche Grössen und Formen. Die Bedeutung dieser aufgerichteten Steine ist indes schwierig zu ermitteln.

Ganz in der Nähe errichtete man ungefähr ein Jahrtausend später die Dolmen-Grabstätte von Petit-Chasseur, von der bislang ein Dutzend Bauten entdeckt wurde. Die Gesamtanlage ist umgeben von einem imposanten dreieckigen Podium aus Trockenmauerwerk, das von sorgfältig aufgeschichteten Mäuerchen begrenzt wird. Der monumentale Charakter dieses Bauwerks dürfte noch verstärkt worden sein durch grosse, anthropomorphe Stelen vor dem Podium.

Ein Ausdruck von Macht wird in den Bauten von vor- und frühgeschichtlichen Zivilisationen nur wenig deutlich. Zumindest aber zeigt sich die Existenz von Macht in der Fähigkeit solche Bauwerke zu realisieren, in der Fähigkeit die notwendigen Elemente zu beschaffen (Handwerk, Material und Zeit), die für die Ausführung unabdingbar waren. Und das ist eine Feststellung, die noch immer gilt, unabhängig von politischen Systemen.